

Monsieur le conseiller fédéral
Alain Berset
Eidgenössisches Departement
des Innern (EDI)
Bundeshaus
3003 Bern

Monsieur le Président de la
Confédération
Guy Parmelin
Eidgenössisches Departement für
Wirtschaft, Bildung und Forschung
(WBF)
Bundeshaus Ost
3003 Bern

Berne, le 21 septembre 2021

Lettre ouverte : La Confédération doit prendre en charge les coûts des certificats COVID-19 dans les hautes écoles

Monsieur le Président de la Confédération Parmelin,
Monsieur le conseiller fédéral Berset,
Mesdames et messieurs,

La semaine dernière, l'Union des étudiant-e-s de Suisse (UNES) a pris note de votre décision de créer la base légale pour étendre l'obligation de certificat aux hautes écoles et a adressé ses préoccupations aux représentant-e-s des cantons et des universités. Au cours de la semaine dernière, nous avons également constaté que de plus en plus d'universités et hautes écoles s'étaient prononcées en faveur de l'extension et que l'obligation de certificat avait souvent déjà été introduite pour le début du semestre d'automne, à savoir le 20 septembre 2021. Dans certains cas, les alternatives numériques à l'enseignement en présentiel et les tests gratuits ne sont pas disponibles.

Au vu de ces développements, l'UNES demande à la Confédération de prendre en charge les coûts des certificats permettant l'accès à l'enseignement supérieur jusqu'à la fin de son obligation. En effet, la participation à l'enseignement supérieur ne devrait pas être limitée par des obstacles financiers et tous les établissements d'enseignement supérieur ne proposent pas d'alternatives numériques pour tous les cursus. Afin d'éviter la mosaïque réglementaire qui prévaut actuellement entre les différentes hautes écoles, une réglementation uniforme est nécessaire au niveau fédéral.

Les coûts doivent au moins être pris en charge jusqu'à la fin du mois de novembre 2021, afin que les étudiant-e-s qui souhaitent maintenant se faire vacciner, mais qui n'ont pas encore eu l'occasion de le faire, ne soient pas privé-e-s du retour tant attendu de la formation en présentiel. La décision d'introduire la certification obligatoire dans le secteur de l'éducation a en effet été une surprise et était, pour un grand nombre d'étudiant-e-s, pas prévisible.

Puisque l'expansion du certificat à d'autres domaines était prévisible et qu'il n'y a, selon l'UNES, aucune raison que les étudiant-e-s soient favorisé-e-s dans l'accès à ces activités, nous proposons d'établir des certificats de test spéciaux, uniquement valables pour l'accès aux hautes écoles. Associée à une intensification de la campagne de vaccination dans les hautes écoles et à la mise en place de centres de vaccination mobiles sur les campus d'ici la fin novembre, cette mesure pourrait permettre d'atteindre l'objectif commun d'un taux de vaccination plus élevé, sans restreindre l'accès à l'éducation.

Pour de nombreux-ses étudiant-e-s, les semestres précédents ont été très exigeants et également très stressants en raison des différentes situations cantonales. Parallèlement, les mesures de protection ont été respectées de manière exemplaire et une grande solidarité s'est manifestée. Nous vous demandons maintenant de faciliter le retour tant attendu dans les hautes écoles et de prendre en charge les coûts des tests nécessaires. Au nom des étudiant-e-s de Suisse, l'UNES vous remercie vivement de vos efforts et de la prise en compte de nos préoccupations.

Avec nos meilleures salutations,



Elischa Link – Coprésident
VSS|UNES|USU



Maxime Crettex – Membre du comité
VSS|UNES|USU